

**Assemblée générale du Centre d'études picardes  
novembre 2019  
Rapport d'activité – Rapport financier – Rapport moral**

**Rapport d'activité**

**1. Manifestations scientifiques**

Diverses manifestations se sont organisées avec le soutien du CEP depuis sa recréation.

1.1. Le 14 septembre 2018 s'est tenue à l'Université Polytechnique des Hauts-de France (UPHF), de Valenciennes, une journée d'étude intitulée « Entre francisation et démarcation : Usages hérités et usages renaissantistes des langues régionales de France ». La journée était organisée par Mercedes Banegas Saorin, en collaboration avec la DGLFLG, le CEP, l'Agence régionale de la langue picarde et le laboratoire CALHISTE de l'UPHF. Les actes paraîtront prochainement dans les *Carnets d'atelier de sociolinguistique*.

1.2. Le 18 septembre 2018, dans le cadre du projet ANR APPI (*Atlas pan-picard informatisé*), dirigé par Esther Baiwir, une journée d'étude intitulée « Picard et ressources numériques » s'est tenue à l'Université de Lille. Le programme est consultable en ligne à l'adresse <https://www.atlas-picard.fr/wp-content/uploads/2019/04/appi-je2018-affiche.pdf>. Cette journée était organisée conjointement par l'Université de Lille, l'ANR et le CEP. Des actes seront prochainement intégrés au numéro thématique que la revue *Dialectes de Wallonie* consacrera au picard et à l'ALPic, à l'occasion des 30 ans de la sortie de l'ALPic 1.

1.3. Le 26 septembre 2019 s'est tenue à Lille une seconde journée d'étude organisée par l'Université de Lille, l'ANR et le CEP. La thématique en était « Quel dialogue numérique entre les atlas linguistiques galloromans ? », dans la lignée du projet APPI (*Atlas pan-picard informatisé*). Plusieurs de nos membres y ont présenté des communications. Des actes paraîtront en 2020 dans la revue *Bien dire et bien apprendre*.

1.4. Le 10 octobre 2019, à l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), Jean-Michel Eloy a présenté une conférence intitulée « Le picard à l'université de Picardie : 50 ans et + ». Le propos était essentiellement basé sur l'histoire du CEP.

1.5. Tout prochainement (le 22 novembre) se tiendra à Amiens une journée d'étude intitulée *Plus de 30 ans après « La forêt invisible », qu'en est-il de la littérature en langue picarde ?*, organisée par l'Agence régionale de la langue picarde. C'est le 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Philéas Lebesgue qui sert de point de départ à cette journée, durant laquelle plusieurs de nos membres prendront la parole (le programme en est consultable à l'adresse <https://languepicarde.fr/index.php/30-ans/>).

**2. Fonctionnement**

2.1. Le CEP dispose d'un site Internet, dont le contenu a été conçu et rédigé par Jean-Michel Eloy. Toutefois, pour des raisons techniques, ce site n'est pas totalement opérationnel (voir rapport moral ci-dessous).

2.2. Après diverses péripéties, le CEP dispose à présent d'un compte bancaire auprès du Crédit Agricole. Cela permettra à moyen terme de vendre nos publications.

2.3. Enfin, une convention avec l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) est en cours de signature. Celle-ci confirme la mise à notre disposition d'un local sur le campus de la Citadelle à Amiens, local accueillant nos ressources et nos stocks de publications. Grâce aux efforts de Jean-Michel Eloy, le local est à présent rangé et pourrait prochainement servir pour des réunions ou des séances de travail.

### **Rapport financier**

La question des finances ne se pose que depuis que nous disposons d'un compte en banque, à savoir depuis octobre 2019.

Les **rentrées** financières, jusqu'à présent, consistent en 2 chèques correspondant à des ventes de livres, pour un total de 150 €.

Chacun de nous peut acheter des ouvrages, et recommander des achats à son entourage : le catalogue des ouvrages disponibles avec leur prix sera très prochainement accessible sur le site.

Les **dépenses** du CEP, jusqu'à présent, sont celles-ci :

- publication du CEP au Journal Officiel en décembre 2017 : 44€ (payé le 18-1-2018)
- hébergement du site par OVH, y compris réservation du nom de domaine, pour un total annuel de : 51,45 € (à renouveler en février 2020).

Ces deux dépenses ont été assurées de la poche de notre secrétaire, qui annonce son intention d'en demander le remboursement au CEP quand ce sera possible.

Tout le reste des frais (déplacements) est assuré par chacun de nous bénévolement.

Ce "Rapport financier" doit être l'occasion de nous interroger à ce sujet.

Jusqu'à présent, la cotisation de zéro € et l'absence de compte en banque rendaient les choses fort simples. Le CEP peut-il continuer à fonctionner ainsi ? Faut-il envisager une cotisation, par exemple de 20 € ?

Il serait raisonnable de subordonner la réponse à une analyse des besoins financiers du CEP : quelles dépenses aimerions-nous être en mesure d'engager, et donc de quelles ressources avons-nous besoin ? – indépendamment des demandes de subventions, que nous pouvons désormais songer à déposer en fonction de nos actions et de nos projets.

C'est cette double question que la trésorière pose à l'Assemblée générale du CEP.

### **Rapport moral**

*(Les "points" ci-dessous sont numérotés pour faciliter la discussion)*

1) Le CEP n'est pas une simple association née en 2017 : il bénéficie de certains acquis de l'ancien CEP, fondé en 1972 au sein de la toute nouvelle Université de Picardie à Amiens. Ces acquis sont d'abord une certaine notoriété, due à nos prédécesseurs (Fernand Carton et Jacqueline Picoche, actuels membres d'honneur du CEP, en font partie), et aux colloques qui ont été réunis. Concrètement, la collection des publications du CEP est fort connue, et il en reste quelques stocks à diffuser. Enfin, le CEP est aujourd'hui le seul regroupement de chercheurs sur le picard – succédant de fait à la Société de dialectologie picarde et à la Société de linguistique picarde : il a donc une place et un rôle à jouer qui ne sont pas contestables.

2) Cette première période, depuis le dépôt des statuts en préfecture en 2017, y compris la première assemblée générale en 2018, a été celle de la mise en place. Celle-ci n'est pas tout à fait finie, et pourtant nous avons déjà un bilan d'activité consistant (voir le Rapport d'activité). Nous ne pouvons nous proposer que de finir la mise en place, et de continuer à nous engager dans des activités de recherche productive sur le picard.

3) C'est la mise au point du site qui permettra un certain nombre d'activités propres au CEP. L'ébauche actuelle (<http://etudespicardes.eu/>) permet de voir les fonctions envisagées jusqu'à présent, mais ce menu pourra être enrichi. Pour l'instant, le secrétaire du CEP n'a pas réussi à terminer ce site, qui nécessite de savoir manipuler WordPress – ceci est un appel au peuple !

4) Pour ce qui est de la "mise en réseau" des chercheurs travaillant sur le picard, nous n'avons pas concrétisé la décision de la dernière assemblée générale, et même nous n'avons pas fixé par quels moyens cela pourrait se faire. Notez que les adresses de tous les membres du CEP figurent ici même en en-tête de nos messages : est-il utile de créer un outil supplémentaire ? Créer une liste de diffusion au sens technique est possible, mais compte tenu de notre petit nombre, cela ne nous a pas semblé, jusqu'à présent, vraiment nécessaire.

On nous dit que les sites sont un outil aujourd'hui périmé : est-ce bien sûr ? Plusieurs d'entre nous n'utilisent pas du tout Facebook : il est difficile de proposer d'en faire notre outil de liaison principal.

5) Le CEP s'est associé à des colloques organisés par d'autres structures : nous sommes ravis de ces collaborations. Mais peut-être pourrions-nous envisager des initiatives du CEP.

6) Une idée déjà émise serait de mettre en place la constitution collaborative d'une bibliographie générale du picard. C'est un travail non négligeable, mais qui serait utile, et qui reposerait sur l'existence du site. L'ouverture du chantier consisterait à prévoir un format de fiche, et une modalité de mise à disposition sur le site. Cette démarche a été commencée en 1999-2000, mais malheureusement interrompue aux alentours de 1300 références.

7) Une idée récemment émise (par Jonathan et Mercedes) serait que le CEP serve à réunir des archives sonores picardes, qui sont jusqu'à présent sur des supports analogiques (bandes, cassettes), ce pour quoi on pourrait peut-être demander des subventions (par exemple à un organisme de Londres qui se préoccupe de numériser des documents de langues en danger). Le plus lourd, dans cette perspective, est de collecter les documents. Le projet devra préciser comment on trouve les "gisements" d'enregistrements, et régler tous les problèmes de droits d'auteur et de propriété.

8) Ce rapport moral, tourné vers l'avenir, se termine forcément par un appel à vos contributions et à vos idées !